



PRÉFÈTE DES HAUTES-ALPES

Gap, le 25 août 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fièvre charbonneuse : disponibilité des vaccins

Depuis le 28 juin, plusieurs élevages d'ovins, de bovins et d'équidés sont touchés par la fièvre charbonneuse dans le département des Hautes-Alpes.

Actuellement, 23 foyers de fièvre charbonneuse sont confirmés. Sur l'ensemble de ces foyers, 54 bêtes sont mortes, en large majorité des bovins.

Les communes concernées sont Ancelle, Chorges, Gap (Romette), La Bâtie-Neuve, La Fressinouse, La Roche-des-Arnauds, Montgardin, Rambaud, Saint-bonnet-en-Champsaur, Saint-Étienne-le-Laus, Saint-Léger-les-Mélèzes, Saint-Michel-de-Chaillool et Théus.

Aucun nouveau cas n'a été signalé cette dernière semaine.

Dès les premiers cas de fièvre charbonneuse et avant l'arrêt de l'activité estivale du seul laboratoire européen, situé en Espagne, produisant un vaccin contre la fièvre charbonneuse, 200 flacons permettant de vacciner 5 000 bovins ou 10 000 ovins ont été commandés et rapidement livrés. Ces doses vaccinales permettent de traiter en priorité les animaux des foyers déclarés. 400 flacons supplémentaires seront livrés par le laboratoire d'ici la fin septembre.



PRÉFÈTE DES HAUTES-ALPES

Compte-tenu de la nécessité de disposer de vaccins supplémentaires sans attendre cette échéance, Cécile Bigot-Dekeyzer, préfète des Hautes-Alpes, avait demandé au ministère de l'agriculture et de l'alimentation de solliciter tous les pays européens pour mobiliser les stocks qui seraient disponibles.

C'est ainsi que 450 flacons correspondant à 9000 doses bovines (ou le double d'ovins) seront disponibles d'ici la fin de la semaine prochaine. 12 000 doses supplémentaires devraient être disponibles dans une quinzaine de jours.

La préfète se félicite que ces vaccins, qui vont permettre d'accélérer la vaccination des animaux, aient pu être obtenus.

Elle rappelle par ailleurs que toutes les précautions sont prises pour que les produits animaux mis régulièrement sur le marché de la consommation soient sains.

Pour une information la plus complète au jour le jour, vous pouvez vous rendre sur la page <http://www.hautes-alpes.gouv.fr/point-de-situation-sur-la-fievre-charbonneuse-a6899.html>